

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2011

Président : Guy LOMBARD

Secrétaire de séance : Maryse PETIT

Présents : Mmes Maryse PETIT - Pascale ODIN - Danielle DURAND - Josiane DUMONT - Evelyne VEROT
Geneviève PLAT - Claudette TISSOT
Mrs Guy LOMBARD - Bernard TISSOT - Jean Patrick BROUX - Michel BADOT - Jean Claude FEVRE

Absents : Excusés : Claude MULLIERE pouvoir Josiane DUMONT - Pascale GAY pouvoir Maryse PETIT
Non excusé : Vincent NICOT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte le compte rendu de la séance précédente.

PROJET D'ACQUISITION MAISON CONSORTS PERRUSSON

Mr le Maire fait lecture au Conseil de la lettre des consorts PERRUSSON proposant la vente de leur maison située au bourg au prix de 250 000 €.

Il précise que cette acquisition ne peut être possible que conditionnée à la vente de parcelles forestières pour son financement Le Conseil émet un avis favorable à cette acquisition sous réserve que les parcelles forestières mises en vente se situent exclusivement sur le hameau de SAUGY et incluses dans la section cadastrale AN.

COUPES DE BOIS 2012

Mr Michel BADOT présente au Conseil les parcelles inscrites à l'Etat d'assiette de l'exercice 2012. Le Conseil Municipal fixe la destination suivante des produites : Cession par les soins de TONF du bois de chauffage (taillis, houppiers et petites futaies de diamètre 35 cm au moins) à des particuliers (inscriptions en Mairie) aux conditions ci-après : Prix de vente : 6,50 € HT le stère abattu et enstéré, Délai d'exploitation : abattage et façonnage : 15 avril 2013, débardage : 15 octobre 2013. Eparpillement des rémanents, incinération interdite.

CONCESSION D'UN TERRAIN POUR UN RUCHER

Suite à la demande de l'Office National des Forêts, Mr le Maire informe le Conseil que la concession d'un terrain sur lequel Mr BERTHOT a installé un rucher est arrivé à son terme et propose sa reconduction. Il précise que la redevance annuelle était précédemment de 56,37 €. Le renouvellement de cette concession induit des frais de dossier d'un montant de 107,64 € somme qui sera à la charge de la commune et à régler à l'ONF.

Le Conseil décide de reconduire cette concession au bénéfice de Mr BERTHOT pour une durée de 3 ans et maintient la redevance annuelle à 56,37 €.

RECENSEMENT DES BESOINS EN EAU POTABLE

Mr le Maire informe le Conseil que le terrain de Mr Pierre ROUX et de Melle VANDENBEYVANGHE, situé route des Chevrières faisant l'objet d'une demande de permis d'aménager, est traversé par une conduite d'eau, il précise qu'il est nécessaire de demander au Syndicat des eaux Chalon Sud Est d'inscrire le déplacement de la canalisation dans son programme de travaux 2012, le coût sera à la charge du Syndicat.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE MME NATHALIE MAITRE

Maryse PETIT informe le conseil que le contrat aidé de Nathalie MAITRE se terminera le 8 novembre 2011 et qu'il devrait être possible de le renouveler sous certaines conditions pour une durée de 6 mois. Le Conseil accepte le renouvellement de ce contrat aidé, le travail de Mme MAITRE étant très satisfaisant

LIMITATION DE VITESSE AGGLOMERATION SUR RD 160

Mr le Maire Informe le Conseil du rapport des mesures de comptage des véhicules et des vitesses entre l'intersection de la route des Chevrières et les panneaux entrée/sortie de l'agglomération de Baudrières. Au vu des vitesses excessives constatées, il propose d'instaurer une limitation de vitesse à 70 km/h sur cette section de la RD. Le Conseil valide cette proposition.

RD 162 : SECURITE ZONE ECOLE

Mr le Maire rappelle que la route traversant le bourg doit être sécurisée, au niveau de l'école, afin de faire ralentir les usagers. Il évoque la possibilité de mettre en place des ralentisseurs de type coussins berlinois. Le Conseil approuve.

DEFENSE INCENDIE ROUTE DU DIABLE DE SAUGY

Mr le Maire propose l'installation d'un poteau incendie à proximité du dépôt de Mr CIESLA, société "Black n' White" et du poulailler industriel de la société "Les couvoirs de Bourgogne". Le Conseil accepte.

DEMANDE DE CONVENTION ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

Mr le Maire fait part au Conseil de la demande de la Commune de Sennecey le Grand ayant pour objet la prise en charge financière partielle de l'accueil d'un enfant résidant sur Baudrières. Il explique que la participation demandée à la Commune se détaille comme suit : 1 € au service du matin, 1,50 € entre 16h 30 et 18 h et 1€ de 18 h à 19 h. Le Conseil refuse de signer une convention et ainsi de participer au financement de l'accueil de l'enfant.

DIVERS

Mme Maryse PETIT fait part d'un stage de formation de 2 jours effectué par Mme Nathalie MAITRE, ces journées étant nécessaires pour demander le renouvellement d'un contrat unique d'insertion.

Mme Claudette TISSOT :

- informe que suite à l'appel d'offres pour les réfections des façades Mairie/Cantine, l'entreprise Robert FEVRE à Saint Germain du Bois a été retenue.
- précise les travaux en cours sur les bâtiments communaux.
- indique que des devis ont été demandés concernant l'aménagement du parking "Cantine",
- rappelle que la Commune a accueilli cette année l'assemblée générale de l'association des Maires des Communes Rurales de Saône et Loire.

Mme Josiane DUMONT présente le bilan de la Fête du Troquis et justifie l'absence de Mr Jean-Philippe ROMAN, présentateur du spectacle animalier qui était programmé cette année.

Mr Michel BADOT rend compte de l'ensemble des travaux réalisés sur la Commune, soit :

- La réfection du Pont des Besses,
- Le busage du fossé Route de Donant et sur le sentier du chevreuil à Tenarre,
- La mise en place d'enrobé et de point à temps sur les routes.

Il précise qu'un devis a été demandé à Mr Thomas MOREAU concernant l'élagage de haies.